

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Commentaires de Boralex sur la consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

1^{er} août 2023



Table des matières

1. À propos de Boralex	1
2. Introduction	1
2.1 Réussir la transition à la hauteur de nos ambitions	1
2.2 Résumé des recommandations	2
3. Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec	3
3.1 Axe 1 : Équilibre offre-demande	3
3.2 Axe 2 : Tarification	5
3.3 Axe 3 : Gouvernance	7
4. Conclusion	9



1. À propos de Boralex

Compagnie québécoise basée à Kingsey Falls, dans le Centre-du-Québec, Boralex contribue depuis plus de 30 ans à la transition énergétique, en produisant une électricité renouvelable et abordable pour tous. Nous avons su élargir nos horizons et nous établir aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni. Aujourd'hui leader sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous poursuivons notre croissance, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise.

Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et s'établit aujourd'hui à 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de plus de 6 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, alimentés par l'expertise de nos 670 employés, dont près de la moitié sont toujours basés au Québec. Grâce à notre discipline et notre diversité, nous avons acquis une expertise pointue, tant en matière de développement que de maintenance d'actifs et d'acceptabilité sociale, en plus de parfaire notre capacité de développer les meilleures ressources d'énergie renouvelable au meilleur prix.

En faisant une place aux producteurs indépendants d'électricité et en valorisant les synergies avec Hydro-Québec, le Québec a créé de grands fleurons québécois, comme Boralex, qui se démarquent au-delà des frontières. Nous avons d'abord été propulsés grâce aux programmes d'approvisionnement de petites centrales hydroélectriques, puis ensuite avec les appels d'offres éoliens depuis 2003. Maintenant actifs à travers le monde, nous continuons de générer de la richesse au Québec, à partir de notre siège social et centre de contrôle, d'où nous opérons l'ensemble de nos actifs québécois et internationaux.

Ainsi, depuis plus de trois décennies, Boralex participe activement au développement des énergies renouvelables au Québec, en mettant la collaboration au cœur de son action, à la fois avec nos fournisseurs, nos partenaires, les communautés d'accueil et les instances gouvernementales. C'est toujours dans cet esprit que nous sommes prêts, plus que jamais, à mettre à contribution notre expertise pour trouver des solutions novatrices qui sauront répondre aux nombreux besoins, afin d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

2. Introduction

2.1. Réussir la transition à la hauteur de nos ambitions

Depuis la fondation d'Hydro-Québec et la réalisation des premiers grands barrages et lignes de transport à haute tension dans les années 50, le Québec a su se démarquer et faire l'envie des plus grandes puissances mondiales avec son or bleu et son aptitude à pouvoir transporter d'importants volumes d'électricité sur de longues distances, et ce, dans des conditions météorologiques difficiles. En montrant l'exemple, le Québec a su se positionner comme chef de file international de la décarbonation et établir les plus hauts standards de qualité quant à l'efficacité de ses infrastructures électriques.

À l'heure où les catastrophes environnementales se multiplient et que la crise climatique devient une véritable course contre la montre, le Québec devra continuer à faire preuve d'ingéniosité pour surmonter le défi de la décarbonation. D'autant plus que notre production d'électricité est déjà propre à près de 99 % et qu'il sera impératif de continuer à bien faire les choses pour conserver notre longueur d'avance, vigoureusement acquise, dans un marché mondial de plus en plus concurrentiel. L'opportunité qui s'offre à nous, celle d'écrire le prochain chapitre de développement énergétique, est porteuse pour les générations actuelles et futures.

Nous devons être audacieux, puisqu'aucun chantier dans l'histoire énergétique québécoise ne se compare à celui qui s'entame. Nous avons su prouver par le passé que le Québec a les moyens de ses ambitions.

Alors que les besoins en électricité propre augmentent partout, nous croyons fondamentalement que le Québec détient effectivement tous les avantages stratégiques pour conserver son leadership dans la transition énergétique nord-américaine, notamment grâce à son système électrique unique qui s'appuie sur de larges capacités de stockage hydroélectrique, à une ressource éolienne de grande qualité et à une industrie engagée, prête à s'adapter rapidement pour répondre à ses forts besoins de croissance. Boralex tient d'ailleurs à saluer l'engagement du gouvernement du Québec à rallier le succès de la transition énergétique à ses ambitions sociale, écologique et de développement économique, puisque c'est en misant sur une approche intégrée que nous arriverons à faire la différence.

2.2. Résumé des recommandations

Pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050, Hydro-Québec estime avoir besoin de 100 TWh d'électricité verte additionnels, soit plus de la moitié de la capacité de production annuelle du Québec. Voici comment nous croyons qu'il sera possible d'augmenter significativement la production d'électricité, au meilleur coût possible pour les consommateurs québécois :

- 1) Investir proactivement dans le réseau électrique québécois pour en augmenter la résilience et la capacité;
- 2) Déployer des projets de stockage d'énergie pour contribuer à la gestion de la pointe et à la pénétration des énergies renouvelables;
- 3) Qu'Hydro-Québec continue d'accroître la mise en place d'incitatifs et de mesures d'économie d'énergie pour contribuer à la gestion de la pointe;
- 4) Augmenter significativement les interconnexions et les échanges d'énergie bidirectionnels avec les marchés limitrophes, tels que l'Ontario, les provinces de l'Atlantique et les États du nord-est américain;
- 5) Adopter un plan intégré des ressources énergétiques pour offrir de la prévisibilité, du volume et de la récurrence, afin de mieux structurer l'industrie et attirer les promoteurs et les grands joueurs du secteur manufacturier dans une Amérique du Nord de plus en plus compétitive;
- 6) Créer un groupe de travail consultatif interministériel, incluant les ministères concernés, notamment le MELCCFP, le MRNF, le MTMD, le MSQ, le MESS, le MAPAQ et le MAMH, et les parties prenantes du secteur énergétique, pour apporter les mises à niveau nécessaires afin d'assurer le bon déploiement du plan intégré des ressources énergétiques;
- 7) Mettre en place un programme d'appel d'offres pour l'approvisionnement d'électricité renouvelable dans un horizon d'au moins 10 ans, attribuant des volumes de MW à être pourvus par année;
- 8) Maximiser la réalisation de projets d'énergie renouvelable d'ici 2032 pour tirer profit du nouveau crédit d'impôt à l'investissement propre du gouvernement fédéral (ITC);
- 9) Établir clairement les rôles des joueurs de l'écosystème énergétique québécois pour en rallier les forces et les intérêts afin de tirer le meilleur de chacun, au bénéfice de tous.

3. Consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

3.1. Axe 1 : Équilibre offre-demande

3.1.1 La capacité et la résilience du réseau et le stockage d'énergie

Nous sommes parmi les premiers témoins des défis que présente la transformation en cours. La capacité et la résilience du réseau, dans une perspective de pénétration accrue des énergies intermittentes, constituent le principal enjeu dans l'équilibre de l'offre et de la demande, mais représentent aussi l'occasion unique d'améliorer nos façons de faire et de concevoir le réseau de demain, de manière qu'il soit plus intégré et mieux planifié.

Boralex partage d'ailleurs la vision issue du plan stratégique 2022-2026 d'Hydro-Québec, qui met en priorité la multiplication des investissements requis pour maintenir et renforcer le réseau. Pour combler le retard dû au sous-financement accumulé dans les dernières années et moderniser ses installations pour arriver à maintenir ses services et faire face à la hausse anticipée, Hydro-Québec prévoit investir 5 G\$ entre 2022 et 2026, tout en devant intensifier la cadence des travaux de rehaussement et maintenir les tarifs à la baisse, ce qui représente un défi colossal. Pour maximiser ses investissements, Hydro-Québec devra identifier les zones où la capacité du réseau permet l'ajout de production performante dès maintenant, et investir en amont plutôt que rendre tributaire le développement du réseau aux résultats d'appels d'offres. En effet, Hydro-Québec gagnerait à rendre proactivement accessibles des régions où le potentiel énergétique est grand et prometteur, comme la Côte-Nord, le Bas-St-Laurent et la Gaspésie, plutôt que de développer le réseau à la pièce. Sur le plan énergétique, nous croyons d'ailleurs que c'est dans le réseau que le gouvernement devrait investir en priorité, puisqu'il s'agit de la base sur laquelle repose tout le reste.

Les nouvelles technologies de stockage d'énergie rendraient également service au réseau, en aidant à répondre à la demande de pointe, en équilibrant la production d'énergie intermittente, en contribuant à retarder et à mieux préparer certains investissements qui devront être faits sur le réseau, tout en offrant une cohérence avec la vision gouvernementale du développement de la filière batterie dans une perspective d'économie circulaire. Bien que le Québec puisse compter sur de larges capacités de stockage grâce à ses centrales hydroélectriques, les technologies de stockage, comme les batteries au lithium-ion, devront également faire partie de la solution en raison de l'ampleur des besoins à combler et de la vitesse à laquelle nous devons y parvenir. Le Québec aurait d'ailleurs intérêt à lancer dès maintenant des appels d'offres dédiés au stockage d'énergie afin de commencer à bâtir cette filière qui jouera un rôle stratégique dans la réussite de la transition. De plus, pour contribuer à la gestion de la pointe, Boralex salue la volonté d'Hydro-Québec d'intensifier ses efforts en matière d'efficacité énergétique et de mise en place de programmes pour encourager sa clientèle à adopter des comportements de consommation énergétique plus judicieux¹.

¹ Hydro-Québec, « *Plan stratégique 2022-2026* », 2022, page 21.

Recommandation 1

Investir proactivement dans le réseau électrique québécois pour en augmenter la résilience et la capacité.

Recommandation 2

Déployer des projets de stockage d'énergie pour contribuer à la gestion de la pointe et à la pénétration des énergies renouvelables.

Recommandation 3

Qu'Hydro-Québec continue d'accroître la mise en place d'incitatifs et de mesures d'économie d'énergie pour contribuer à la gestion de la pointe.

3.1.2 Les échanges d'énergie bidirectionnels

Accroître les interconnexions et les échanges d'énergie bidirectionnels avec les marchés limitrophes constitue une autre stratégie pour améliorer la résilience du réseau au meilleur coût possible. Avec ses capacités de stockage hydroélectrique, le Québec sortirait grand gagnant de l'augmentation de ses interconnexions avec les marchés voisins – comme l'Ontario, les provinces de l'Atlantique et les États du nord-est américain. Ceci lui permettrait en effet d'importer lors des périodes de bas prix générées, par exemple, par les productions solaires et éoliennes en mer aux États-Unis, et d'exporter lorsque les prix sont plus élevés. La notion même d'exportation est ainsi substituée par une notion d'échanges bidirectionnels. À cela s'ajoute également les gains qui pourraient être générés au Québec grâce aux autres ressources d'électricité renouvelable, comme l'éolien, qui est valorisé dans le nord-est américain pour ses crédits environnementaux.

En plus de présenter des bénéfices économiques importants, cette vision intégrée du réseau est d'autant plus pertinente dans une perspective environnementale. La grande hydroélectricité québécoise détient toutes les qualités pour jouer un rôle central dans l'équilibrage des sources intermittentes, comme l'éolien et le solaire, et ainsi en faciliter la pénétration, ce qui peut faire toute la différence dans les marchés à plus hautes émissions de carbone, où les énergies fossiles doivent être remplacées.

C'est notamment ce que conclut une étude réalisée en 2020 par le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT)². En simulant un système électrique intégré entre la Nouvelle-Angleterre, l'État de New York et le Québec, les chercheurs démontrent que les échanges bidirectionnels entre ces marchés permettraient de générer une réduction des coûts généraux associés au réseau électrique pouvant atteindre près de 25 %, en plus de diminuer la dépendance au gaz naturel ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, les capacités actuelles des lignes d'interconnexion existantes sont insuffisantes et limitent énormément les bénéfices qui pourraient être tirés de ces échanges. Ainsi, le plus grand défi du Québec n'en est pas un de capacités financières ou de production énergétique. Il s'agit plutôt d'un défi de résilience et de capacité du réseau, de même que d'intégration aux juridictions voisines. Il revient aux gouvernements, à travers ses grandes entités énergétiques, comme Hydro-Québec, d'assurer le développement et la gestion du réseau, de même que le déploiement de politiques visant la collaboration internationale pour trouver des voies de passage gagnantes pour tous.

² Dimanchev, Emil, Joshua Hodge, et John Parsons, « *Two-Way Trade in Green Electrons: Deep Decarbonization of the Northeastern U.S. and the Role of Canadian Hydropower* », 2020, MIT CEEPR Working Paper 2020-003.

Recommandation 4

Augmenter significativement les interconnexions et les échanges d'énergie bidirectionnels avec les marchés limitrophes, tels que l'Ontario, les provinces de l'Atlantique et les États du nord-est américain.

3.2. Axe 2 : Tarification

La tarification est l'autre grand défi auquel le Québec doit faire face. C'est une chose de vouloir réussir la transition énergétique, mais ça en est une autre d'y parvenir en limitant les répercussions financières sur les consommateurs.

C'est en offrant de la prévisibilité, du volume et de la récurrence que le Québec pourra attirer des promoteurs et d'importants fournisseurs, ce qui est fondamental pour encourager la concurrence et maintenir les prix de production bas, tout en stimulant l'économie québécoise. Il est d'autant plus important de bâtir une chaîne d'approvisionnement compétitive locale, considérant la pression croissante qui est mise sur les manufacturiers et fournisseurs en raison de la hausse de la demande mondiale.

Les prévisions de demande en électricité sont à la hausse tant au Québec (25 TWh d'ici 2032), que chez nos voisins, notamment en Ontario (25 TWh d'ici 2032) et dans les États du nord-est américain (New York – 25 TWh et Nouvelle-Angleterre – 24 TWh d'ici 2032). Contrairement au Québec, ces juridictions doivent remplacer plusieurs modes de production d'électricité fossile existants, ce qui rend leurs besoins d'énergie renouvelable encore plus importants et pressants. Cela représente à la fois un défi et une opportunité pour le Québec, qui doit instaurer un contexte d'investissement des plus attrayants pour contrer la forte attraction des autres juridictions, notamment celle du marché américain avec l'adoption de l'*Inflation Reduction Act* (IRA), et des autres provinces canadiennes qui ont elles aussi accès au nouveau crédit d'impôt à l'investissement propre (ITC) du gouvernement fédéral.

3.2.1 Plan intégré des ressources énergétiques

C'est pour cette raison qu'un plan intégré des ressources énergétiques (ci-après le « plan ») offrant de la planification à long terme devrait être adopté. Ce plan devrait inclure, entre autres :

- Les objectifs annuels à respecter, notamment déclinés en volumes de MW à mettre en service par année, pour arriver à atteindre 100 TWh d'électricité additionnels d'ici 2050;
- Les moyens anticipés pour y arriver;
- Une prévision des ressources nécessaires pour y arriver (ex : capacité de main-d'œuvre et disponibilité de la machinerie spécialisée pour la construction, disponibilité et transport des composantes, formation pour la maintenance, etc.);
- Une harmonisation avec les orientations gouvernementales et la capacité des différents ministères de procéder à des ajustements réglementaires lorsque nécessaire;
- L'intégration des critères techniques, économiques, sociaux et environnementaux qui peuvent influencer l'offre et la demande en énergie.

Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) devrait être responsable de l'élaboration du plan, en collaboration avec la Régie de l'énergie et les grands distributeurs, tels qu'Hydro-Québec. Le plan permettrait de déployer la production, le transport et la distribution de l'énergie et les cibles d'efficacité et d'emmagasinement énergétiques de façon prévisible, constante et récurrente. De ce fait, cette planification à

long terme éviterait de mettre de la pression sur les parties prenantes responsables de sa réalisation, tout en respectant et en mitigeant à la fois les capacités de mise en œuvre de tous les secteurs, les attentes des communautés d'accueil et la consolidation de la chaîne manufacturière. Un suivi serré, aux trois à cinq ans, ainsi que des mécanismes de reddition de compte rigoureux devront être mis en place pour en assurer le bon déploiement et pour y apporter des ajustements lorsque nécessaire.

À ce titre, un groupe de travail consultatif interministériel devrait aussi être créé, avec les parties prenantes et ministères concernés, notamment le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le ministère de la Sécurité publique (MSQ), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), pour assurer le déploiement et la réalisation du plan intégré des ressources énergétiques dans les délais et conditions établis. En effet, le contexte de développement énergétique a évolué au cours des dernières années et nécessite des mises à niveau législatives ou réglementaires parfois importantes dans différents domaines.

Par exemple, dans le cas spécifique de l'éolien, la puissance et les dimensions des éoliennes ne sont plus les mêmes qu'en 2016. Les turbines sont aujourd'hui plus puissantes et efficaces, mais les composantes sont plus grandes et plus lourdes, ce qui présente un enjeu au niveau de leur transport jusqu'aux sites des projets, en ce qui concerne entre autres l'obtention des permis et la réglementation en vigueur, l'arrimage avec la circulation routière et les capacités d'entreposage et de transbordement des ports. Cet exemple, bien que spécifique aux domaines des transports et de la sécurité publique, constitue un défi majeur et illustre l'étendue des réflexions et des actions qui devront être prises pour aborder ce type d'enjeux en amont, afin de respecter la cadence visée pour la construction de sites de production énergétique additionnels.

Un programme d'appels d'offres pour l'approvisionnement en électricité renouvelable devrait également être prévu à travers ce plan, dans un horizon d'au moins 10 ans, attribuant des volumes de MW à être pourvus par année. En plus de fournir de la prévisibilité, de la constance et de la récurrence, des appels d'offres permettraient également de réaliser plus rapidement les projets et d'en valoriser le développement. En effet, la mise en place et l'annonce d'un tel programme inciteraient davantage les producteurs indépendants et autres parties prenantes à y participer et permettraient de maximiser la qualité des projets soumissionnés. Un projet qui n'est pas sélectionné une année peut ainsi continuer à être développé et amélioré, pour être soumissionné l'année suivante, permettant au distributeur de choisir les meilleurs projets, ce qui se reflète aussi sur les coûts. À ce titre, nous réitérons que la meilleure façon d'accélérer le déploiement de la filière et d'assurer le bon roulement des appels d'offres à venir, notamment en lien avec le dépôt et, surtout, l'analyse des soumissions, est d'offrir une séquence d'appels d'offres prévisibles, constants et récurrents visant à apporter de la certitude dans le déploiement énergétique.

Recommandation 5

Adopter un plan intégré des ressources énergétiques pour offrir de la prévisibilité, du volume et de la récurrence, afin de mieux structurer l'industrie et attirer les promoteurs et les grands joueurs du secteur manufacturier dans une Amérique du Nord de plus en plus compétitive.

Recommandation 6

Créer un groupe de travail consultatif interministériel, incluant les ministères concernés, notamment le MELCCFP, le MRNF, le MTMD, le MSQ, le MESS, le MAPAQ et le MAMH, et les parties prenantes du secteur énergétique, afin d'apporter les mises à niveau nécessaires pour assurer le bon déploiement du plan intégré des ressources énergétiques.

Recommandation 7

Mettre en place un programme d'appel d'offres pour l'approvisionnement d'électricité renouvelable dans un horizon d'au moins 10 ans, attribuant des volumes de MW à être pourvus par année.

3.2.2 Maximiser le développement énergétique d'ici 2032

Avec les changements climatiques, une baisse de la ressource hydroélectrique mondiale est actuellement constatée. Selon l'Agence internationale de l'énergie, les ressources hydroélectriques mondiales ont diminué de 2 % entre 1990 et 2022, représentant une diminution d'environ 240 TWh d'électricité par année, soit l'équivalent de la consommation annuelle de l'Espagne³. Le Canada n'échappe pas à cette tendance, avec une diminution de 4 % enregistrée sur la même période⁴. Ces volumes d'énergie doivent être remplacés par d'autres sources, provenant malheureusement souvent d'énergies fossiles. Dans ces circonstances, la diversification technologique de production d'électricité renouvelable est d'autant plus importante pour valoriser chaque mètre cube d'eau emmagasiné dans les grands réservoirs d'Hydro-Québec.

À cet effet, l'énergie éolienne est aujourd'hui la moins chère, la plus complémentaire à la grande hydroélectricité et la plus compatible avec le profil de consommation énergétique du Québec, puisque l'éolien produit davantage l'hiver. Rappelons également que l'éolien se construit rapidement et que son emprise au sol est moindre, soit entre 0,02 et 0,05 ha par éolienne, selon le modèle de turbine, en plus d'avoir une contribution en puissance moyenne de plus de 35 % en hiver, selon une étude réalisée en 2019 par Hydro-Québec⁵. Le Québec recèle de nombreux gisements de vent de grande qualité et de vastes territoires, ce qui en fait un lieu prisé pour le développement éolien. Nous accueillons d'ailleurs favorablement l'intention du ministre Fitzgibbon de quadrupler la puissance installée éolienne au Québec, afin qu'elle atteigne 16 000 MW d'ici 2040, et la confiance que le gouvernement porte envers notre industrie.

Détenant également une grande expertise en production solaire et de stockage d'énergie dans d'autres marchés, Boralex est convaincue que le Québec peut faire encore plus, en s'appuyant notamment sur l'éolien et ces autres technologies propres. Le Québec a d'ailleurs intérêt à maximiser d'ici 2032 la réalisation de projets d'énergie renouvelable afin de tirer toute la valeur du nouveau crédit d'impôt canadien à l'investissement propre (ITC), qui vise à mettre en place un crédit d'impôt remboursable allant jusqu'à 30 % pour la production d'énergie verte.

Recommandation 8

Maximiser la réalisation de projets d'énergie renouvelable d'ici 2032 pour tirer profit du nouveau crédit d'impôt à l'investissement propre du gouvernement fédéral (ITC).

3.3. Gouvernance

Le Québec regorge de talents. Notre succès collectif réside toutefois dans notre capacité à établir clairement les rôles de chacun, pour en rallier les forces et les intérêts, afin d'en tirer le meilleur parti au bénéfice de tous.

3.3.1 Gouvernement du Québec

³ International Energy Agency, « *Electricity Market Report Update, Outlook for 2023 and 2024* », 2023, p.9

⁴ International Energy Agency, « *Electricity Market Report Update, Outlook for 2023 and 2024* », 2023, p.26

⁵ Hydro-Québec Distribution, « *Évaluation de la contribution en puissance de la production éolienne sous contrat avec Hydro-Québec distribution* », 2019, 13 p.

Le gouvernement du Québec doit continuer d'être responsable de l'élaboration des politiques énergétiques, des axes de développement économique régional et des grandes orientations sociétales, notamment sur les plans économique, social et environnemental. Il est d'autant plus primordial que les intentions du gouvernement quant aux objectifs de transition énergétique soient formalisées de manière législative pour envoyer un signal fort à l'ensemble de l'industrie énergétique et ses parties prenantes. Sans législation ou programme d'approvisionnement ambitieux, le Québec n'arrivera pas à se démarquer des autres marchés nord-américains.

En plus d'établir les grandes politiques, le gouvernement du Québec est également responsable des processus réglementaires, tels que l'évaluation environnementale des projets et le processus d'attribution des terres du domaine de l'État. Pour arriver à réaliser la transition énergétique dans les délais souhaités, le gouvernement devra s'assurer d'avoir les effectifs nécessaires pour répondre à la demande des promoteurs, qui ne fera qu'augmenter d'année en année. La pénurie de main-d'œuvre affecte l'ensemble des professions et corps de métiers, que ce soit dans le domaine de la construction, de l'ingénierie, des inventaires environnementaux, et plusieurs autres. Les instances gouvernementales ne font pas exception. Il faut donner les moyens nécessaires aux équipes des différents ministères impliqués pour faire face à l'extrapolation des besoins. C'est d'ailleurs un élément qui devrait être abordé dans le plan intégré des ressources énergétiques.

Comme mentionné dans la section 3.2, Boralex est également d'avis que le gouvernement du Québec, via le MEIE, devrait être l'entité responsable de l'élaboration du plan intégré des ressources et du suivi de sa mise en œuvre.

3.3.2 Hydro-Québec

Le rôle d'Hydro-Québec demeure incontournable dans la réussite de la transition énergétique. Expert incontesté du réseau, aucun acteur de l'écosystème énergétique n'est mieux placé qu'Hydro-Québec pour investir proactivement dans la mise à niveau et le développement des lignes de transport et de distribution d'électricité. L'efficacité énergétique et la gestion de la demande demeurent également des leviers importants pour augmenter la marge de manœuvre du Québec. Ils constituent des champs d'expertise d'Hydro-Québec, qui devrait en demeurer responsable.

Toujours en phase avec ce qui est présenté dans la planification stratégique d'Hydro-Québec, nous sommes également d'avis que la société d'État devrait miser sur l'augmentation de la puissance de ses centrales existantes. Conjugée à de la nouvelle énergie éolienne développée par les producteurs indépendants, il s'agit d'une combinaison gagnante pour répondre aux besoins d'électricité à bas prix.

3.3.3 Producteurs d'électricité indépendants

Le rôle des producteurs d'électricité indépendants, comme Boralex, est de produire l'électron au meilleur prix. Notre agilité et notre grande expertise des systèmes et technologies électriques, acquises ici et ailleurs, font de nous les joueurs les plus qualifiés pour développer et valoriser efficacement et rapidement les ressources éoliennes et solaires québécoises. En plus de notre savoir-faire technique, nous sommes en mesure de fournir les structures de financement et le capital de risque, entièrement financé par du capital privé, nécessaires pour transformer l'idée d'un projet en un véritable site de production énergétique. En effet, avant même qu'un projet puisse être réalisé, ce sont des millions de dollars qui sont investis pour chaque projet par les producteurs indépendants, sans garantie qu'ils se concrétiseront. À titre d'exemple, lors de l'appel d'offres éolien de 2013, sur les 54 soumissions totalisant 6 627,5 MW, uniquement 3 projets pour un total de 446,4 MW ont été retenus. Ces investissements ont une grande valeur, puisque sans eux, il ne serait pas possible de maximiser la valeur du développement des projets pour produire l'électricité au prix le plus compétitif possible,

au bénéfice de l'économie et de l'écosystème québécois. Ainsi, en établissant les meilleurs modèles d'affaires grâce à notre perspective globale, dans le respect des conditions imposées, nous arrivons à répondre le plus adéquatement aux besoins des clients et du gouvernement.

Recommandation 9

Établir clairement les rôles des joueurs de l'écosystème énergétique québécois pour en rallier les forces et les intérêts afin de tirer le meilleur de chacun, au bénéfice de tous.

4. Conclusion

L'énergie est au cœur de notre société moderne et de l'ensemble des activités qui la composent. C'est pour cette raison que la transition énergétique est l'affaire de tous. Chez Boralex, nous croyons que cette transition est d'abord l'occasion de renouer le pacte social, en définissant le rôle, les responsabilités et les contributions attendues de chacun des joueurs de l'écosystème québécois, que ce soit le gouvernement du Québec, la Régie de l'énergie, les grands distributeurs, les producteurs indépendants, les manufacturiers, les communautés d'accueil, les investisseurs, les clients industriels et les citoyennes et citoyens dans leur ensemble à titre de consommateurs. Il revient au gouvernement de déterminer les normes fiscales et les retombées économiques souhaitées par ce grand projet collectif, notamment quant à l'équilibre délicat entre le développement économique régional et les tarifs d'électricité pour que chacun y trouve son compte et y adhère. Une chose est certaine; en mettant le talent et les forces de tous à contribution, et en développant les bonnes ressources aux bons endroits de manière organisée et structurée, le Québec a les moyens de ses ambitions, et bien plus.

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

boralex.com

